

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Interdiction du gaz fossile dans les nouveaux bâtiments : la coalition Sortons le gaz! applaudit la Ville de Montréal

Montréal, le 25 octobre 2023 - La coalition *Sortons le gaz!* et ses allié.e.s tiennent à adresser ses félicitations à la Ville de Montréal pour la publication de son *Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des nouveaux bâtiments* qui vient interdire le gaz fossile, appelé à tort « gaz naturel », dans tous les bâtiments neufs de la métropole. C'est une avancée majeure en matière de décarbonation des bâtiments, un secteur trop souvent négligé - mais pourtant clé - dans la lutte contre les changements climatiques.

Ce projet de règlement place Montréal à l'avant-garde des villes nord-américaines engagées dans une action climatique concrète. Soulignant le leadership de la métropole, la coalition *Sortons le gaz!* considère que les mesures prévues par ce règlement devraient avoir un effet d'entraînement sur les autres juridictions du Québec.

La coalition se réjouit également que le gaz naturel renouvelable soit majoritairement écarté pour les petits bâtiments. Pour les membres de la coalition, il s'agit d'une reconnaissance claire de la part de la Ville de Montréal que le gaz naturel renouvelable, qui demeure une énergie disponible en quantité limitée, plus coûteuse et qui n'est pas sans impact sur l'environnement, devrait être l'exception et non la règle dans les bâtiments. Il devrait être limité à des usages où l'électrification est plus difficile, voire impossible.

La coalition *Sortons le gaz!* considère que la Ville de Montréal est sur la bonne voie, et l'encourage à aller jusqu'au bout de sa vision en interdisant - comme vient de le faire la Ville de Prévost - le renouvellement des équipements au gaz dans tous les bâtiments existants. La coalition verrait également d'un bon œil l'inclusion d'un mécanisme de révision au règlement afin que l'administration municipale réévalue périodiquement la pertinence de maintenir l'exception accordée au gaz naturel renouvelable dans les grands bâtiments. La coalition rappelle que la Ville de New York a déjà prévu une telle interdiction dans un règlement qui entrera en vigueur en 2029 et est d'avis que la Ville de Montréal peut décréter une telle mesure bien avant cette échéance.

« Nous félicitons la Ville de Montréal pour son leadership dans la décarbonation des bâtiments », ont déclaré les membres de la coalition. « Il est impératif que Montréal continue sur cette voie en prenant des mesures supplémentaires pour éliminer progressivement le gaz de tous ses bâtiments d'ici 2040 tel qu'elle s'y est engagée ».

La coalition *Sortons le gaz!* estime que le projet de règlement de la Ville de Montréal devrait servir d'inspiration pour le gouvernement du Québec et les autres villes et municipalités du Québec. Elle invite d'ailleurs ces dernières, ainsi que leurs citoyen.ne.s désirant accélérer la décarbonation des bâtiments, à se joindre au mouvement en visitant le site www.sortonslegaz.com.

Citations

« Nature Québec applaudit la Ville de Montréal pour cette prise d'initiative qui, espérons-le, ouvrira le chemin pour d'autres municipalités ayant à cœur la transition énergétique que le Québec doit opérer sans tarder. » - **Emmanuelle Rancourt, chargée de projet Énergie chez Nature Québec**

« La Ville de Montréal démontre encore une fois son leadership et son courage en matière d'action climatique. Équiterre espère que le gouvernement du Québec prendra acte de cet engagement et agira dans le même sens à l'échelle provinciale. Pour atteindre la carboneutralité, les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer dans tous les secteurs - et les bâtiments ne font pas exception. La science est claire : nous n'avons plus le luxe de nous chauffer avec des énergies fossiles. » - **Andréanne Brazeau, analyste des politiques climatiques chez Équiterre**

« De plus en plus de citoyen.ne.s se posent des questions en regard des effets du gaz sur leur santé, et réalisent que pendant trop longtemps, ils et elles n'ont pas été mis.es au courant des risques et des dangers de cette énergie fossile, et n'ont donc pas pu faire des choix véritablement en connaissance de cause. Nous saluons cette décision courageuse et le leadership de la Ville de Montréal, qui démontre que les villes comprennent de plus en plus leur rôle structurant dans la nécessaire décarbonation de la société québécoise. » - **Patricia Clermont, coordonnatrice de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)**

« La ville de Montréal démontre un leadership nécessaire aux actions à poser pour atteindre nos objectifs de réduction des GES. Nous encourageons la ville à poursuivre ses efforts dans le cadre d'une transition juste et à continuer le dialogue social pour assurer le succès de ces mesures nécessaires à la décarbonation du Québec. » **Patrick Gloutney, président de SCFP-Québec**

« L'interdiction de nouveaux systèmes au gaz dans les petits bâtiments neufs à Montréal est une excellente nouvelle. L'urgence climatique commande toutefois que la ville aille plus loin et interdise le renouvellement des systèmes de chauffage au gaz et le recours au gaz naturel renouvelable (GNR) dans les grands bâtiments neufs de manière à réserver le GNR pour des usages pour lesquels l'électrification est difficile, voire impossible. Alors que le Québec se remet encore de feux de forêt dévastateurs, il est temps que le gouvernement Legault et Hydro-Québec cessent de ralentir les villes et appuient leur volonté de décarboner les bâtiments, entre autres, en finançant la conversion du gaz vers l'électrification. » **Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie de Greenpeace Canada**

-30-

Pour plus d'informations ou pour obtenir des entretiens avec les membres de la coalition et leurs allié.e.s, veuillez contacter :

Marie-Noëlle Foschini, coordonnatrice de la coalition *Sortons le gaz!*
514 241-7999 | info@sortonslegaz.com

À propos de la coalition Sortons le gaz!

La coalition Sortons le gaz! réunit des organisations environnementales, citoyennes et syndicales qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz naturel sur notre santé et notre environnement, à promouvoir les avantages de le remplacer et à faire connaître les façons d'y arriver en informant la population ainsi que les décideuses et décideurs publics de tous les paliers.

Les membres de la coalition sont : l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), la Coalition Sortons la caisse du carbone, Environnement Vert plus, Écohabitation, Équiterre, Imagine Lachine-Est, la Fondation Coule pas chez nous, la Fondation David Suzuki, Greenpeace Canada, Nature Québec, Pour nos enfants - For Our Kids Montréal, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC), le Regroupement des organismes environnementaux en Énergie (ROÉE), le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, Travailleurs et travailleuses pour la justice climatique et le Syndicat canadien de la fonction publique (Québec).

Les alli.e.s de la coalition qui appuient ce communiqué sont : le Conseil régional de l'environnement de Montréal, Vivre-en-Ville et le Réseau Action climat Canada.